

M. Graham, qui obtint sa licence l'année suivante. Et il y a des centaines de cas où l'on a profité de la loi des licences pour favoriser le parti réformiste dans la province de l'Ontario. Je me suis simplement levé pour signaler à l'attention de mes honorables amis de la droite et du ministre de la Justice (sir Oliver Mowat) cette conduite, que je considère comme outrageante de la part d'un fonctionnaire du gouvernement provincial de l'Ontario pendant la dernière campagne électorale, et pour exprimer l'espoir que, lorsqu'ils en viendront à discuter cette question au Conseil et à adopter une règle, ils décideront de recommander cette règle, si elle est juste, à l'attention de leurs amis des gouvernements provinciaux.

M. McDOUGALL : Si j'ai bien compris l'honorable ministre de la Marine et des Pêcheries (M. Davies), il a accusé le parti libéral-conservateur d'avoir destitué des fonctionnaires qui avaient pris part aux élections contre ce parti. Si c'est là ce qu'il a dit, je désire nier la chose en ce qui concerne le comté que j'ai l'honneur de représenter.

Voici treize sessions successives que je siége en cette Chambre, et durant ce temps, j'ai subi cinq élections. Dans chacune de ces élections j'ai été combattu par des fonctionnaires du gouvernement fédéral, dont quelques-uns occupaient d'importantes positions dans mon comté. Cependant, je n'ai jamais demandé au gouvernement que j'appuyais, ni à aucun de ses membres, de destituer personne pour cette raison. Mais comme l'honorable ministre a porté l'accusation, je pense simplement juste de saisir cette occasion d'exposer les circonstances que je connais relativement à la manière dont on a traité les fonctionnaires publics dans mon comté.

Je pourrais nommer un certain nombre de fonctionnaires du gouvernement dans mon comté qui ont pris part aux élections contre moi et contre l'honorable membre de l'ancien gouvernement qui brigait les suffrages dans le même comté.

Le MINISTRE DE LA MARINE ET DES PÊCHERIES : L'honorable député dit-il qu'il pourrait en mentionner les noms ?

M. TAYLOR : Je pourrais mentionner les noms de plusieurs dans mon comté.

M. McDOUGALL : Vu que l'honorable ministre le demande, je mentionnerai les noms de quelques-uns de ceux dont je parle. L'un d'eux est le Dr McGillivray. Le capitaine Lorway, gardien du port de Sydney, en est un autre.

Le MINISTRE DE LA MARINE ET DES PÊCHERIES : Ces deux fonctionnaires ne sont-ils pas payés par des honoraires ?

M. McDOUGALL : Non. Le Dr McGillivray est le médecin de l'hôpital de marine. L'honorable ministre sait que cette position est salariée.

Le MINISTRE DES FINANCES (M. Fielding) : L'honorable député n'a-t-il pas diminué le salaire du Dr McGillivray, afin de le faire chasser de sa position ?

M. McDOUGALL : Non. Je n'ai jamais tenté de faire cela. Je n'ai jamais entendu dire qu'on l'eût fait ni tenté. J'aimerais savoir ce que le ministre des Finances veut dire en demandant si j'ai diminué le salaire du Dr McGillivray.

Le MINISTRE DES FINANCES : Je suis tenu d'accepter la déclaration de l'honorable député, et je l'accepte. Mais il m'a demandé de m'expliquer, de sorte que je puis dire, que j'ai appris qu'on s'était efforcé de chasser le Dr McGillivray de sa position en diminuant son salaire, et que celui-ci avait déclaré que si l'on voulait le destituer, on pouvait le faire, mais que la diminution de son salaire, même \$10 par année, ne le déterminerait jamais à démissionner.

M. McDOUGALL : C'est la première fois que j'entends dire cela. Comme je l'ai déjà dit, je n'ai jamais signalé sa conduite à l'attention ni du ministre dont il relevait ni d'aucun membre du gouvernement.

Le MINISTRE DES FINANCES : Son salaire a-t-il été diminué ?

M. McDOUGALL : Je ne sais rien de son salaire. Je ne m'en suis jamais occupé. On ne s'est jamais adressé à moi à ce sujet, autant que je me le rappelle.

Je continuerai à citer des noms de mémoire.

Il y a aussi le gardien du phare de la pointe ouest de l'île Scatterie, un nommé Burke. Il n'y a pas eu une élection dans laquelle j'aie été mis en nomination comme représentant du parti auquel j'appartiens, sans que cet homme et sa famille se soient jetés dans la lutte contre moi.

Le gardien du phare de la pointe Low a aussi toujours été reconnu pour être un fort adversaire du parti libéral-conservateur. Je suis sûr qu'il n'a jamais voté pour moi, mais, par contre, il a fait de la propagande politique et parlé contre moi et mes collègues.

Je pourrais nommer un certain nombre de directeurs des postes dans le comté qui ont aussi travaillé contre moi. Tous ceux qui sont au fait du service de la poste en ce pays doivent savoir qu'il y a un grand nombre de directeurs des postes, encore aujourd'hui, qui tiennent leur nomination du parti libéral au pouvoir. Il y en a plusieurs dans mon propre comté, qui prennent une part active aux élections contre moi et mes collègues.

Lorsque le ministre de la Marine et des Pêcheries, il y a quelques instants, a parlé de la destitution du gardien de phare à l'île Saint-Paul, je me rappelai que je m'étais rendu au ministère pour parler au ministre à ce sujet. Je connais M. Campbell qui a occupé cette position. Je le connais personnellement fort bien, nous étions l'un et l'autre dans les meilleurs termes d'amitié, et j'ai été induit à aller trouver le ministre et à exprimer l'avis que peut-être il vaudrait autant ne pas le démettre.

A six heures, la séance est suspendue.

Séance du soir.

M. McDOUGALL : Je désire maintenant, M. l'Orateur, dire quelques mots au sujet de la démission de l'ancien gardien de phare à l'île de Saint-Paul, dont a parlé le ministre de la Marine et des Pêcheries. Avant d'entamer ce sujet, je demande la permission de parler encore de la part prise par certains fonctionnaires du gouvernement dans mon comté, dans les nombreuses élections que j'ai eu l'honneur de diriger, dans le cours des treize dernières années. J'ai déjà donné les noms d'un certain nombre de ces fonctionnaires, et je me suis